



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

**PREMIER FORUM
MONDIAL SUR LES REFUGIES**

Genève, du 17 au 18 décembre 2019

DÉCLARATION DE LA CÔTE D'IVOIRE

Genève, le 18 décembre 2019

Orateur :

**Monsieur le Haut-Commissaire,
Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs de délégations,
Distingués délégués,
Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais, à l'entame de mon propos, vous féliciter, ainsi que vos collaborateurs, pour l'organisation de ce premier Forum mondial sur les réfugiés.

Je voudrais également remercier la Suisse ainsi que les coorganisateur, pour leur implication et leur contribution à la réussite de cet évènement.

Monsieur le Haut-Commissaire,

Un an après l'adoption du Pacte mondial relatif aux réfugiés, cette rencontre nous donne l'occasion de faire un premier bilan sur sa mise en œuvre. A cet égard, la Côte d'Ivoire salue les efforts déjà consentis par les Etats et autres parties prenantes dans le cadre des engagements souscrits, en vue de la réalisation des objectifs du Pacte, à savoir un meilleur partage de la responsabilité et de la charge liées aux réfugiés. En effet, ce Pacte permet de nourrir l'espoir de millions de personnes, réfugiés et déplacés internes, à travers le monde qui attendent que des solutions concrètes soient trouvées à leur situation.

Ma délégation salue également les actions menées par l'Union Africaine, tout au long de cette année 2019, déclarée à juste titre, « ***Année des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacés internes*** ».

Monsieur le Haut-Commissaire,

En dépit de toutes les dynamiques engendrées par l'adoption du Pacte mondial sur les réfugiés, force est de constater que des défis croissants et complexes liés à la gestion des réfugiés restent à relever. Nous devons, en effet, continuer de rechercher les solutions aux causes profondes des déplacements forcés, non seulement dans le cadre de la prévention, mais aussi dans le domaine de la résilience.

Pour sa part, la Côte d'Ivoire voudrait réitérer sa volonté d'honorer les engagements pris dans le cadre du Pacte mondial sur les réfugiés. Dans ce cette optique, il importe de rappeler que suite à la signature par le Président de la République d'une ordonnance d'amnistie le 06 août 2018, ratifiée par la loi du 27 décembre 2018, la Côte d'Ivoire a organisé, avec l'appui du HCR, une réunion régionale sur la recherche de solutions durables pour les réfugiés ivoiriens dans la sous-région. Le Gouvernement ivoirien s'attèle actuellement à la mise en œuvre de la feuille de route issue de cette rencontre, qui met un accent particulier sur la promotion du rapatriement et l'intégration locale.

A ce titre, faut-il le rappeler, ces efforts conjugués ont favorisé le retour, au titre de l'année 2019, de **1 758** de nos compatriotes. A ce jour, sur les **300 000** Ivoiriens qui ont trouvé refuge hors de nos frontières, suites aux crises qu'a connues notre pays, environ **278 000** sont de retour, soit plus de **90%**.

Le Gouvernement ivoirien poursuit toujours ses efforts en vue de favoriser le retour de tous les réfugiés ivoiriens, afin que ceux-ci puissent participer aux élections présidentielles prévues en octobre 2020. Dans cette perspective, des mesures idoines sont prises pour la poursuite du dialogue politique, l'amélioration de l'environnement sécuritaire et des droits de l'homme, la croissance économique soutenue et du vaste Programme social du Gouvernement d'un montant de **2 milliards de dollars US**.

Monsieur le Haut-Commissaire,

La Côte d'Ivoire, fidèle à sa politique d'hospitalité, continuera d'accueillir sur son sol des personnes en quête de sécurité et de protection. Ainsi, ce sont **1977 réfugiés de 27 nationalités** qui bénéficient de l'aide et de l'assistance du Gouvernement ivoirien, avec l'appui du HCR. Ceux-ci possèdent à présent des cartes d'identité biométriques, tenant lieu de titres de séjour, d'une durée de validité de 5 ans. Cette opération a nécessité une subvention de l'Etat de Côte d'Ivoire à hauteur de **600.000 dollars américains**.

Par ailleurs, les réfugiés ont été enrôlés au système de la Couverture Maladie Universelle, qui leur donnera accès, dès janvier 2020, aux soins de santé à un tarif social au même titre que les nationaux. Outre la gratuité de l'école primaire, les réfugiés admis aux examens sont affectés dans les établissements publics, et même dans des écoles d'excellence, pour alléger la pression financière sur les parents.

Toutes ces actions sont la preuve de la volonté et de l'engagement de mon pays à s'approprier le Pacte Mondial sur les Réfugiés, dans toutes ses composantes.

**Monsieur le Haut-Commissaire,
Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs de délégations,
Distingués délégués,
Mesdames et Messieurs,**

Pour conclure, je voudrais lancer un appel à la Communauté internationale, pour le renforcement de la solidarité et de la coopération internationales, en vue de soutenir davantage les pays d'accueil, renforcer l'autonomie des réfugiés et améliorer les conditions dans les pays d'origine pour rendre possible leur retour en toute sécurité et dignité.

Je vous remercie.